Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la SASU ABADA DRIVER

Le 10 mars 2025, à 10h00 les actionnaires de la SASU ABADA DRIVER se sont réunis au siège social, 33 quai de seine 93450 ILE SAINT DENIS, sur convocation du président le 10 mars 2025.

Présents :

- Monsieur BOUZIANI Mounir

Le quorum étant atteint, les décisions prises sont valides conformément aux statuts de la SASU.

Ordre du jour ;

- Modification de l'objet social : **adjonction**
- **Modifications des statuts en conséquence**
- Pouvoir au porteur

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social en **ajoutant** les activités suivantes

- l'achat et la revente de véhicules légers

- événementiel

Donc, l'objet social (Article 2) devient : **Exploitant de voiture de tourisme avec chauffeur, location de voitures pour les particuliers et les professionnels, l'achat et la revente de véhicules légers, événementiel.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence des décisions prises, les statuts de la société seront modifiés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Monsieur BOUZIANI Mounir

